Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 56 (1948)

Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Le territoire du Chenit 1

M. Auguste Piguet, auteur d'une savante histoire de la commune du Lieu avant la conquête bernoise, nous donne maintenant, à l'occasion du récent troisième centenaire de celle du Chenit, un petit volume qui nous renseigne complètement sur la colonisation de cette

région, la dernière qui fut habitée à la Vallée de Joux.

L'auteur a noté d'une manière aussi précise que complète, le point de départ de l'occupation nouvelle de terrains dans cette région, et de l'utilisation industrielle des rares forces motrices, fournies surtout par le ruisseau du Brassus. Il nous fait part des domaines successivement occupés, des pâturages et des chalets, des conditions d'existence des habitants dispersés, et de leurs occupations ; il nous parle de l'établissement des frontières du pays entre Berne et la Franche-Comté, et enfin des autorités du bailliage et des localités. L'ouvrage se termine par la création de la nouvelle commune du Chenit.

Le petit volume de M. Piguet sera suivi d'autres, consacrés à la période moderne. Toutes les familles de La Vallée voudront posséder cet ouvrage, fruit de longues recherches.

E. M.

Lettres de Rosalie de Constant sur la Révolution vaudoise 2

La Révolution vaudoise a déjà fait l'objet d'un nombre considérable de publications, mais les Lettres de Rosalie de Constant, que vient de publier M me Suzanne Roulin sont cependant le témoignage le plus profondément précis et personnel des préoccupations, des espoirs et des désillusions éprouvés en 1798 par la plus grande partie de la population. Il faut ajouter à cela un talent épistolaire qui mérite d'être mieux connu chez nous, la finesse des jugements, l'esprit avec lequel elle peint la société souvent très spéciale de l'époque.

AUGUSTE PIGUET, Le territoire du Chenit et la naissance de cette commune. Le Sentier, Imprimerie R. Dupuis, 1947.

² Lettres de Rosalie de Constant écrites de Lausanne à son frère Charles le Chinois en 1798. Publiées et annotées par Suzanne Roulin. A Lausanne, chez F. Rouge & Cie

Sa famille espérait voir la fin du régime bernois, et personne n'a décrit avec autant d'émotion le mécontentement ressenti après la cruelle conduite de LL. EE. en 1791 à la suite des banquets des Jordils et de Rolle.

Dès le 10 janvier 1798, jour du serment de fidélité, Rosalie de Constant vit les effets d'une prochaine révolution. « Tous les négociants plient bagage, plusieurs sont déjà loin. Tous les étrangers partent, les propriétaires de maison et de campagne pourront se passer de locataires. » Elle nous donne des croquis et des portraits de personnages. « Louis de Bons a été fait généralissime avec de très beaux appointements. Il se fait broder un habit de général, ce qui me rappelle un proverbe anglais: Un sot a beau faire broder son habit, il ne portera jamais que l'habit d'un sot ». Voyez aussi cette soirée chez la générale Brune à Beau-Séjour : « Jeune, coiffée d'un casque d'argent plumets tricolores, à demi-vêtue d'une draperie bleue. Elle a deux petits pages ou aides de camp à peu près de sa taille qui font les politesses et les honneurs de la maison. Ces trois jolis petits êtres voltigent, dansent ». La présence des Français l'offusque et leur comportement l'afflige. « Mal peignés, malpropres, un langage affreux, des mots qui n'avaient jamais été prononcés dans une chambre... On se trouvait très heureux quand ils étaient assez doux pour ne pas mettre le feu à la maison.»

Vint la note d'impôts. « Deux pour mille des capitaux, impôts sur les chiens, les chevaux domestiques. La pauvre Ida nous coûtera quatre francs et la seconde servante autant, une montre d'or 10 batz. Nous n'en n'avons point Dieu merci.» Relevons enfin cette profonde vérité de jugement sur le nouveau gouvernement helvétique : « Nos législateurs, nos directeurs sont de très honnêtes gens. Mais les oppresseurs qui sont venus nous apporter le bonheur au bout de leurs bayonnettes ne leur laissent pas le pouvoir de faire le bien. »

Ces brèves notations laissent supposer le grand nombre de témoignages nouveaux aussi personnels que spirituels que l'on trouve dans ces lettres de 1798. Elles renferment sur la situation du pays et de ses habitants des indications que les documents officiels sont incapables de nous fournir. C'est pourquoi ce volume de lettres, que précède une jolie introduction sur la vie de Rosalie de Constant, ses préoccupations, ses soucis et ses relations avec la société lausannoise, sera lu et même relu avec le plus grand intérêt.

E. M.